



N°19

du 08/06/2022



### Animateur filières

**Céréales à paille / Maïs**  
Khalid KOUBAÏTI  
**FREDON Nouvelle-Aquitaine**  
[khalid.koubaiti@fredon-na.fr](mailto:khalid.koubaiti@fredon-na.fr)

**Oléagineux**  
Elodie TOURTON / **Terres Inovia**  
[e.tourton@terresinovia.fr](mailto:e.tourton@terresinovia.fr)

**Protéagineux**  
Agathe PENANT / **Terres Inovia**  
[a.penant@terresinovia.fr](mailto:a.penant@terresinovia.fr)

### Animateurs délégués

**Céréales à paille / Maïs**  
Romain TSCHÉILLER / **ARVALIS**  
[r.tscheiller@arvalis.fr](mailto:r.tscheiller@arvalis.fr)

### Directeur de publication

Luc SERVANT  
Président de la Chambre Régionale  
Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

*Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée  
avec la mention « extrait du  
bulletin de santé du végétal  
Nouvelle-Aquitaine Grandes  
cultures N°xx du xx/xx/xxxx »*



## Edition Poitou-Charentes

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF  
[draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**  
en cliquant sur **Formulaire d'abonnement au BSV**  
Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

### Ce qu'il faut retenir

#### Pois protéagineux de printemps

- **Stade** : fin du stade limite d'avortement à maturité physiologique (BBCH 79 à 89)
- **Fin des risques maladies et ravageurs**

#### Maïs

- **Stade** : de 8 à 14 feuilles (BBCH 18 – 19).
- **Pucerons** : populations faibles avec présence des auxiliaires.
- **Oiseaux** : maïs majoritairement hors période de sensibilité, signalez les dégâts **ICI**.
- **Autres ravageurs** : faibles attaques.
- **Pyrale** : vol perturbé mais continue, pontes en cours, à suivre.
- **Sésamie** : vol faible, domination des stades baladeurs. Surveillez les attaques de sésamies.
- **Diabrotica** : la surveillance coordonnée est de mise pour une lutte efficace : PARTICIPEZ !

#### Blés et orges d'hiver

- **Stade** : majorité entre pâteux-mou et sur-maturité des graines (BBCH 71 – 92).
- **Maladies foliaires** : fin de la période sensible.
- **Fusarioses de l'épi** : hors période de risque.
- **Pucerons** : à surveiller en fonction des auxiliaires sur les blés les plus tardifs.
- **Ergot, carie et charbon nu** : à surveiller.
- **Rouille noire** : à signaler en cas de présence.
- **Etat sanitaire de vos céréales de 2022** : [à renseigner](#).

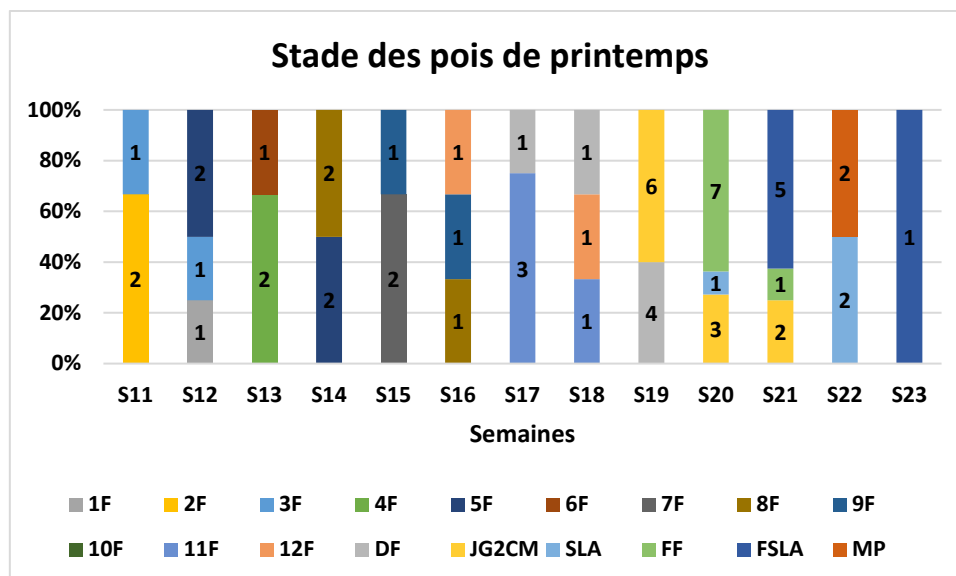
**Dernier BSV céréales et fin des observations régulières sur céréales à paille. Surveillez les parasites de fin de cycle.**

Nbre de parcelles suivies	Pois protéagineux de printemps	Maïs
Créées	5 + 7 uniquement tordeuses	44
Observées	1	40

# Pois protéagineux de printemps

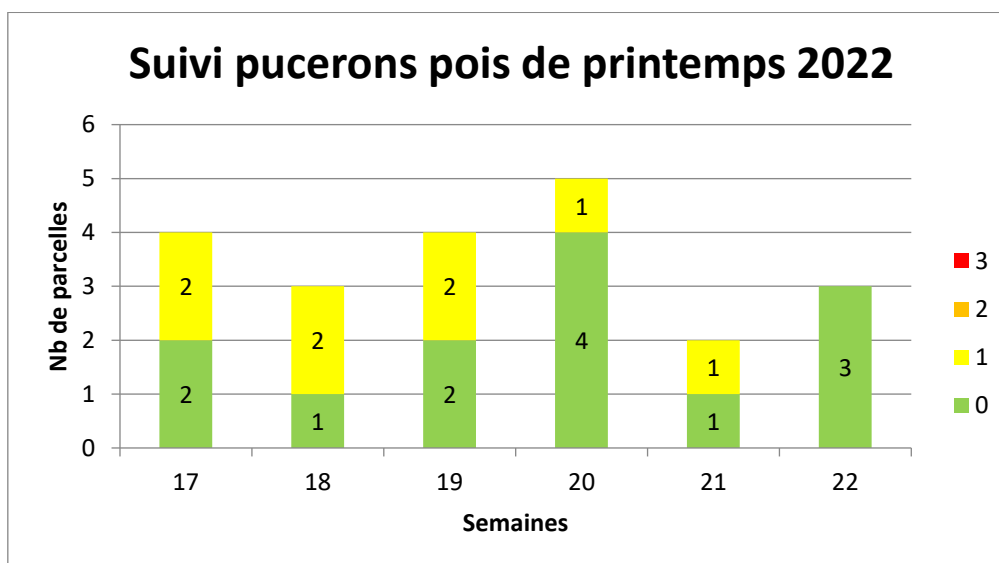
## • Stade

Les pois de printemps observés sont à la fin du stade limite d'avortement (BBCH 79).



## • Puceron vert du pois (*Acyrtosiphon pisum*)

La présence de pucerons verts n'est pas observée cette semaine.



Note 1 : 1 à 10 pucerons par plante

Note 2 : 11 à 20 pucerons par plante

Note 3 : 21 à 40 pucerons par plante

Note 4 : plus de 40 pucerons par plante

### **Période de risque :**

De manière générale, le puceron vert doit être observé entre les **stades 10 feuilles (BBCH 19) – début floraison (BBCH 61) et fin du stade limite d'avortement (2-3 semaines après la fin floraison) (BBCH 79).**

Suite aux arrivées précoces des dernières campagnes, il semble important de surveiller ce ravageur dès la levée des pois, notamment en cas de temps doux et sec.

### Seuil indicatif de risque :

- Avant le stade 6 feuilles (BBCH 16), le seuil indicatif de risque est de plus de 10 % de plantes porteuses de pucerons ;
- De 6 feuilles à début floraison (BBCH 16 – BCCH 61), le seuil indicatif de risque est de 10-20 pucerons par plante ;
- À partir de la floraison (BBCH 61) le seuil indicatif de risque est de plus de 30 pucerons par plante.

Avant toute chose, il s'agit de réaliser une observation de la pression et de son évolution liée au climat (un temps plus frais et/ou pluvieux ralentit la progression des populations) ou à la présence des auxiliaires (coccinelles, syrphes...).

**En présence d'auxiliaires, renouveler régulièrement le comptage afin de définir si ces auxiliaires peuvent maîtriser la population de pucerons.**

**Astuce :** pour faciliter l'observation des pucerons, secouer 2 à 4 plantes au-dessus d'un support clair (type papier rigide format A4). Compter sur ce support le nombre moyen de pucerons obtenu par plante. Renouveler l'opération dans d'autres points d'observations.

### Évaluation du risque

Le risque est **faible** : les pois de printemps qui n'ont pas dépassé la fin du stade limite d'avortement sont encore dans la période de risque.

Les auxiliaires (coccinelles, syrphes...) doivent également être identifiés et suivis afin de permettre une analyse plus précise du risque pucerons.

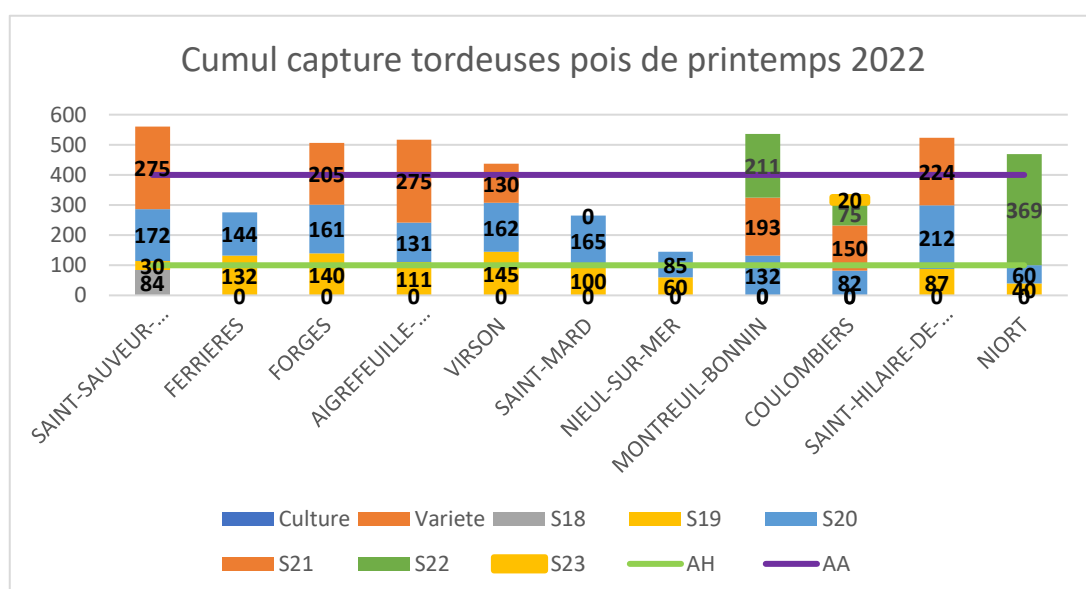
Pour rappel, les pucerons sont vecteurs de viroses, dont les symptômes commencent à être visibles dans les parcelles en fin de floraison.



Pucerons verts sur pois et symptômes de viroses – source Terres Inovia

### • Tordeuses du Pois (*Cydia Nigricana*)

20 papillons ont été piégés sur la parcelle suivie.



**Période de risque** : s'étend de **début floraison à fin floraison (BBCH 61 à BBCH 69)**.

**Seuil indicatif de risque** :

Pour l'alimentation humaine ou pour un débouché semence, le seuil indicatif de risque est atteint lorsque l'on dénombre plus de **100 captures cumulées depuis le début de floraison**.

Pour l'alimentation animale, des seuils plus élevés sont tolérés, l'incidence sur le rendement étant faible. Le seuil indicatif de risque est atteint lorsque l'on dénombre plus de **400 captures cumulées depuis le début de floraison (BBCH 61)**.

**Évaluation du risque**



Le risque est **faible** : les pois sont sortis de la période de risque.

• **Bruche du pois (*Bruchus pisorum*)**

Les parcelles de pois ont atteint et dépassé le stade jeunes gousses 2 cm, stade de sensibilité à la bruche.

**Période de risque** : s'étend du stade jeune gousse 2 cm (JG2) à fin du stade limite d'avortement (BBCH 71 – BBCH 79).

La vigilance doit être renforcée dès que les températures maximales atteignent 20°C deux jours consécutifs pendant cette période.

**Évaluation du risque**



Le risque est **faible** : les pois qui n'ont pas dépassé la fin du stade limite d'avortement sont dans la période de risque. Les parcelles de pois doivent faire l'objet d'une surveillance attentive de la présence de bruches, en particulier si les températures maximales atteignent 20°C durant deux jours consécutifs.

• **Mildiou du pois (*Peronospora pisi*)**

La maladie n'est pas observée cette semaine.

**Période de risque**

Le mildiou du pois doit être observé :

- De la levée jusqu'au stade 8 feuilles pour les contaminations primaires (BBCH 09 à BBCH 18);
- Du stade 9 feuilles au stade limite d'avortement pour les contaminations secondaires (BBCH 19 à BBCH 79).

**Évaluation du risque**

Le risque est **faible**.

Un temps couvert et doux favorise le développement du mildiou, qui est néanmoins peu préjudiciable à la culture. Le temps sec et ensoleillé lui est défavorable.





**Mildiou sur pois** – source Terres Inovia

- **Ascochyte du Pois (*Ascochyta pinodes*) (Anciennement nommée Anthracnose)**

La maladie n'est pas observée cette semaine.

Attention à ne pas confondre ascochyte et virose.



**Virose sur pois – symptômes visibles en haut de tige** – source Océalia



**Ascochyte sur pois – symptômes partant du bas de plante**

### **Période de risque**

Les symptômes doivent être surveillés :

- Sur le **pois de printemps**, du **stade 9 feuilles jusqu'à la fin du stade limite d'avortement (BBCH 19 à BBCH 79)**.

#### **Évaluation du risque**

Le risque est **faible** : la maladie est très peu présente pour le moment, et les pois sont sortis de la période de risque.

- **Botrytis du pois (*Botrytis cinerea*)**

La maladie n'est pas observée cette semaine.

### **Période de risque :**

Les symptômes doivent être surveillés à partir des **premières chutes de pétales**, donc de la floraison **jusqu'à la fin du stade limite d'avortement**, c'est-à-dire fin floraison + 2-3 semaines (BBCH 79).

L'arrivée du botrytis coïncide avec la chute des pétales qui, en tombant sur les jeunes gousses, provoquent la contamination de ces dernières. En conditions douces et humides, la maladie peut se développer.

#### **Évaluation du risque**

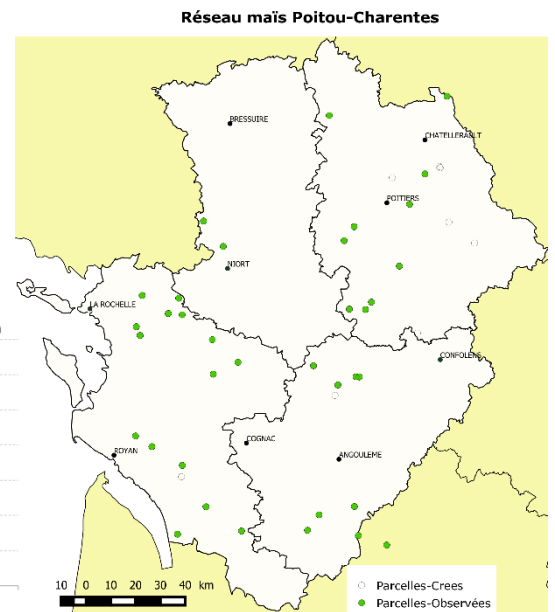
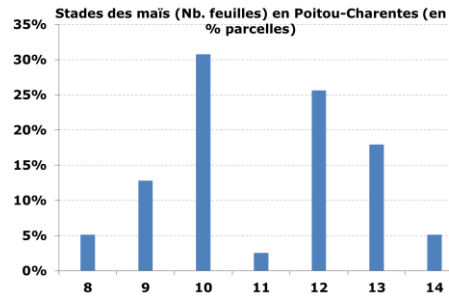
Le risque est **faible** : les parcelles sortent de la période de risque.

## • Situation

Les parcelles du réseau sont entre 8 et 14 feuilles (BBCH 18 - 19), la majorité des parcelles est à 10 - 12 feuilles. Les maïs les plus avancés sont à 14-15 feuilles (Charente-Maritime). Les températures et notamment les dernières pluies et averses de la fin de semaine dernière sont profitables pour le développement des maïs.

Les derniers orages (entre le 3 et 4 juin) sont responsables de dégâts de grêle localisés notamment en Charente (entre Aigre et secteur nord de Mansle). Les importantes lacérations foliaires concernaient essentiellement les feuilles étalées des maïs ayant généralement plus de 10 feuilles.

Le datura est déjà présent dans de nombreuses parcelles.



## • Oiseaux déprédateurs

Signalez les dégâts occasionnés aux cultures par les oiseaux [ICI](#).

## • Pucerons

Les *Methopolophium* et les *Sitobion* sont présents dans 6 des 10 parcelles observées. Mais leur nombre est généralement faible et en dessous du seuil indicatif du risque.

De nombreux auxiliaires, comme les *aphidius* ou les coccinelles sont maintenant présents en parcelles.




Les observations des plantes de maïs réalisées par la FREDON-NA en Vienne et en Charente montrent la présence de feuilles en forme de trident. Ces symptômes sont caractéristiques de la présence ou du passage du *Methopolophium* sur ces plantes. La présence de punaises prédatrices du genre *Orius* ou *Anthocoris* (photo ci-contre) est signalée sur maïs. Ces 2 punaises sont des prédateurs polyphages qui se nourrissent de thrips (fortement présents ces derniers jours), pucerons et acariens. Ils s'attaquent à tous les stades de proies, y compris les adultes (principalement les insectes à corps mou), les nymphes et les œufs.



## Périodes et seuils indicatifs de risque :

Plusieurs espèces peuvent se succéder sur le maïs. Ci-dessous, une description succincte des espèces les plus communes et leurs seuils indicatifs du risque.



Espèces	Description	Périodes et seuils indicatifs de risque
 <p><i>Methopolophium</i></p>	<p>Taille environ 2 mm Couleur vert amande pâle. <b>Les cornicules et les pattes ne sont pas colorées.</b> Ligne d'un vert plus foncé sur le dos.</p>	<p>Avant 3-4 f. du maïs: 5 pucerons/p. Entre 4 et 6 f. du maïs: 10 pucerons/p. Entre 6 et 8 f. du maïs : 20 à 50 pucerons/p. Après 8-10 f. du maïs : 100 pucerons/p. <b>Observez à la face inférieure des feuilles</b></p>
 <p><i>Sitobion avenae</i></p>	<p>Taille environ 2 mm Couleur variable, souvent d'un vert plutôt foncé, parfois brun ou rose jaunâtre. On le distingue de <i>M.dirhodum</i> essentiellement par la couleur des <b>cornicules qui sont noires</b></p>	<p>Entre 3 et 10 feuilles du maïs. 500 pucerons (avec de nombreux ailés) par plante ou production de miellat sur les feuilles à proximité de l'épi.</p>
 <p><i>Rhopalosiphum padi</i></p>	<p>Taille inférieure à 2 mm Forme globuleuse de couleur vert très foncé, presque noir. <b>Zone rougeâtre</b> foncée caractéristique à l'arrière de l'abdomen.</p>	<p>Arrivée possible dès 5-6 feuilles. Quand quelques panicules sont touchées par les premiers pucerons, observez tous les jours les parcelles et si les populations se développent avec peu de mortalité, traitez (surtout si les auxiliaires sont peu nombreux).</p>

### Évaluation du risque

Les populations de *Sitobion* et de *Methopolophium* sont maintenues pour le moment à des niveaux faibles, le **risque est faible**. Ces pucerons sont à surveiller en prenant en compte également la présence des auxiliaires.

### • Autres ravageurs

Taupin : des attaques faibles sont notées dans 2 parcelles du réseau.

Oscinies : des attaques significatives sont notées dans 1 parcelle du réseau.

Cicadelles : les attaques sont ralenties. Elles sont notées sur les feuilles basses jusqu'à la 5<sup>ème</sup> ou la 8<sup>ème</sup> feuille dans la majorité des parcelles observées.

### • Pyrale

Pièges à Phéromone : Bien que le vol soit perturbé par les événements orageux et les averses de ces derniers jours, il se poursuit. Pour la majorité des 33 pièges observés, le vol est en diminution. Les captures sont enregistrées dans 19 pièges :

- 8 sur les 9 en Charente et limitrophe de Dordogne,
- 6 sur les 13 pièges en Charente-Maritime,
- 1 sur 2 pièges en Deux-Sèvres,
- 6 sur 10 pièges en Vienne.

Pièges lumineux : des captures sont enregistrées dans 4 pièges lumineux.

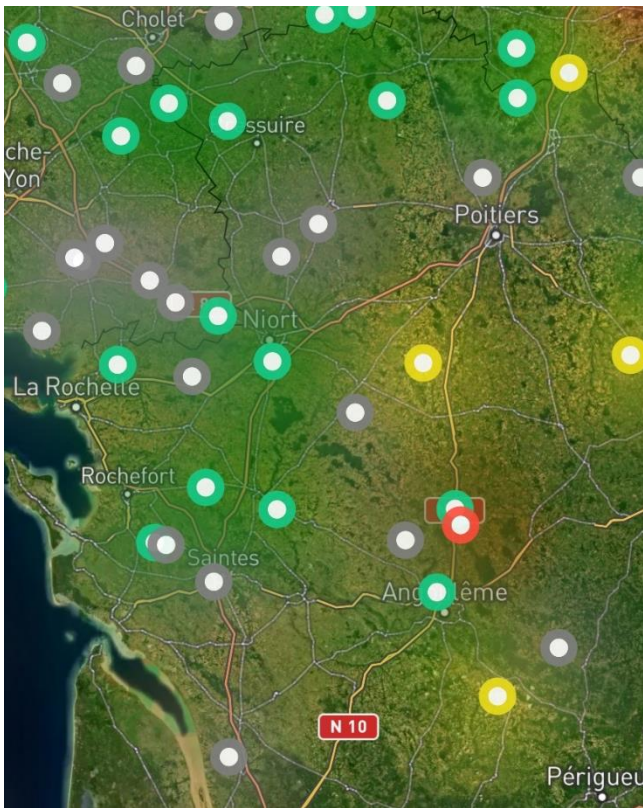
Le réseau de pièges lumineux de FMC montre, excepté 1 piège proche de Mansle (16), des captures très faibles pour cette semaine dans les 4 départements de Poitou-Charentes.



Autres observations :

Les observations réalisées en nord Vienne montrent la présence des pontes de pyrales dans 2 des 3 parcelles examinées. Aucune attaque révélant la présence des larves n'est détectée.

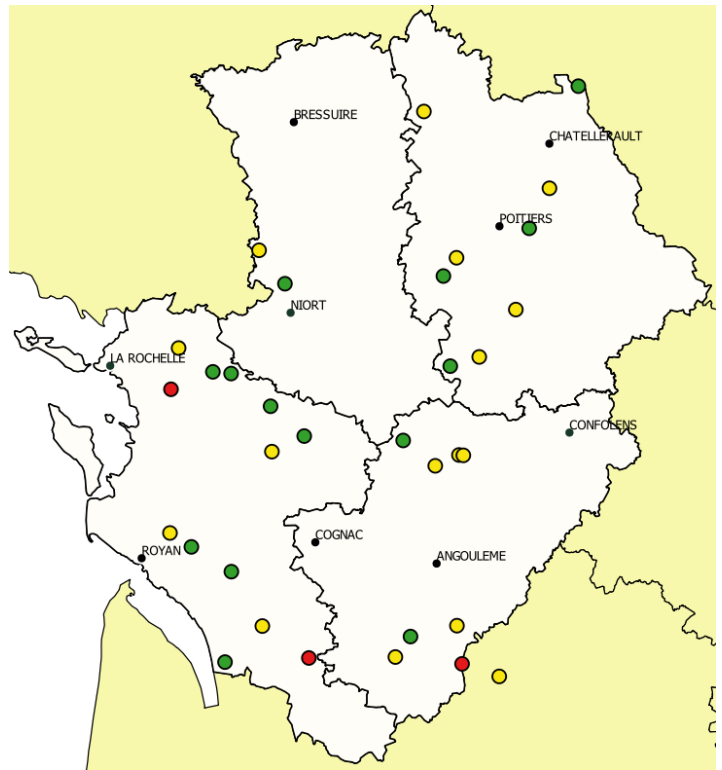
**Réseaux de pièges lumineux FMC en partenariat avec les agriculteurs, les coopératives et les négoce**



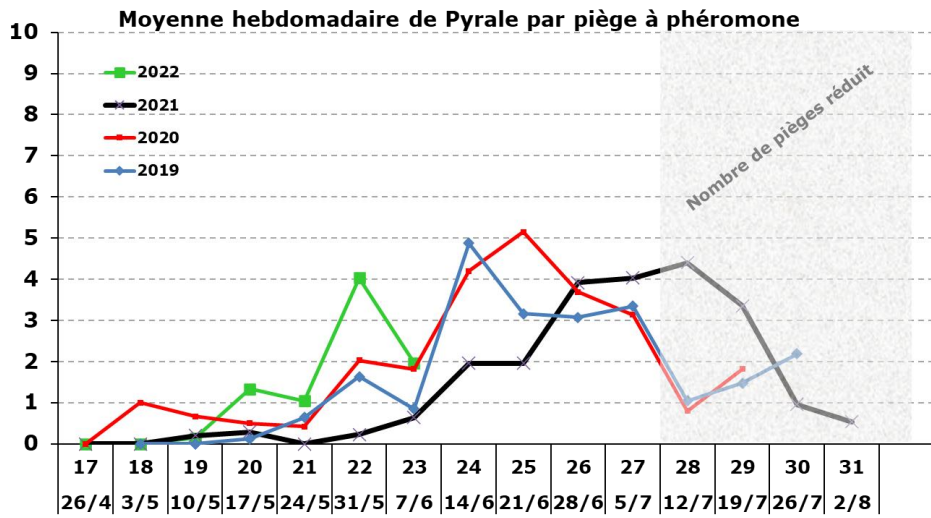
Source : Arc Far Intelligence

**Gris : piège non vérifié**  
**Vert : 0 capture / semaine**  
**Jaune : 1 – 10 captures / semaine**  
**Rouge : 11 ou + captures / semaine**

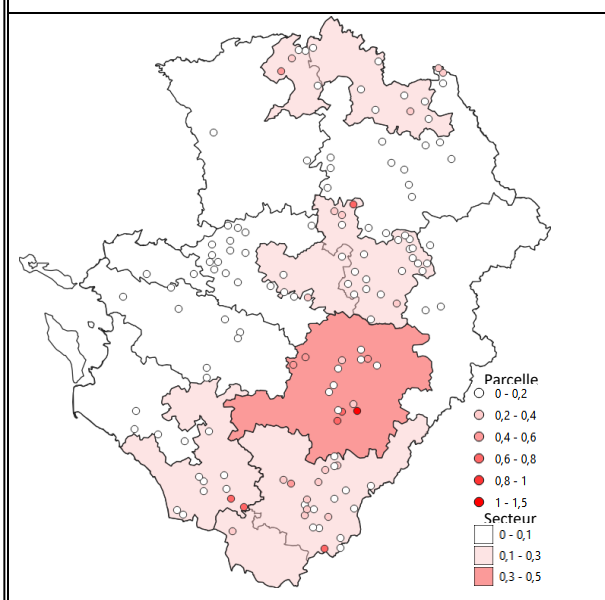
**Réseau de pièges à phéromone : Captures de pyrales du 01/06 au 08/06**



**Nombre de papillons**  
 ● 0  
 ● 0.01 - 5  
 ● > 5



**Moyenne de larve de pyrale (tous stades) par plante et par secteur**



**Seuil indicatif du risque :**

Il est basé sur l'appréciation des zones à risque établies après dissection des tiges de maïs de l'année n-1 ([BSV GC PC n°40-bilan maïs 2021](#)), en tenant compte de l'importance du vol en cours. Il peut être également calculé sur le taux de plantes porteuses d'ooïques (nuisibilité si > 10 %).

**Rappel :** les populations larvaires hivernantes (larves de derniers stades pouvant passer l'hiver) observées au moment de la prospection sont en-dessous d'une larve pour 10 plantes dans la majorité des secteurs. Elles sont moins importantes dans les départements 79 et 86 que dans les départements 16 et 17. Le suivi du vol et les observations (pontes et larves) restent les principaux critères pour l'évaluation du risque pour cette campagne.



## Évaluation du risque

Le vol de la pyrale se poursuit notamment en Charente et en Vienne. Les pontes ont déjà débuté dans la majorité des secteurs de Poitou-Charentes et les premiers stades larvaires baladeurs sont vraisemblablement en cours de développement notamment dans la partie sud. Ces larves sont plus exposées aux moyens de lutte que les derniers stades (L4 et L5 abrités dans la tige).

Le risque pyrale est à considérer dans les secteurs à risque, mais la prédominance de la sésamie dans l'ensemble de Poitou-Charentes, rend l'évaluation du risque sésamie prioritaire à celle de la pyrale.



### Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la note de service DGAL/SDSPV/2022-402 du 20/05/2022

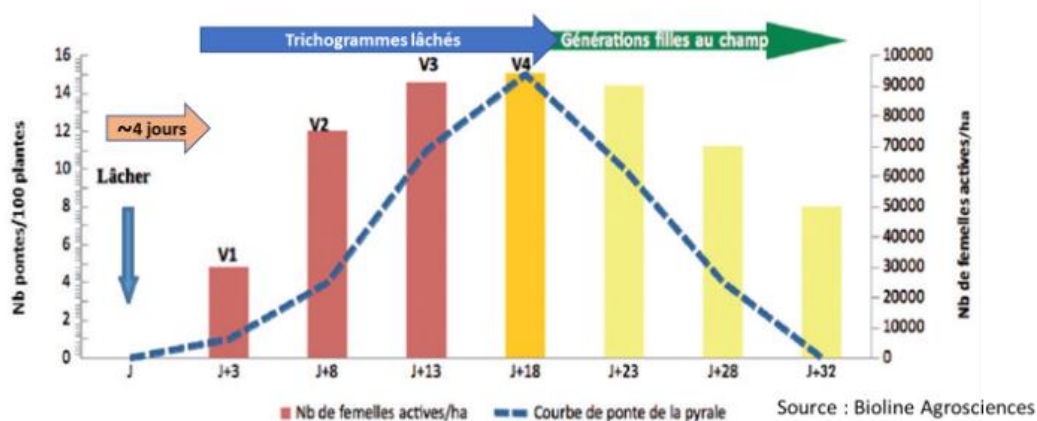
<https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2022-402/telechargement>

### Rappel sur l'utilisation des Trichogrammes pour la lutte contre la pyrale :

La gestion de la pyrale avec les trichogrammes est possible mais l'émergence des adultes de trichogrammes doit coïncider avec l'arrivée effective des pyrales (femelles) de façon à ne pas rater le début de ponte et à bien couvrir la période de ponte. Le positionnement de ces organismes vivants (au stade optimal du ravageur) nécessite au préalable une organisation et donc une anticipation suffisante des débuts de vol du ravageur.

En absence de cage à chrysalides, il est important de déterminer le début du vol effectif. S'il est confirmé, le déploiement des trichogrammes pourra être envisagé seulement quelques jours après.

**Les trichogrammes ne sont pleinement efficaces qu'après 3 à 4 jours après le lâcher: le lâcher doit donc se faire avant même les 1<sup>ère</sup> pontes de pyrale**



## • Sésamie

Pièges à phéromone : pour la majorité des 31 pièges observés, le vol est faible et se maintient au niveau de celui de la semaine dernière. Les captures sont enregistrées dans 23 des 31 pièges. Les captures de cette semaine varient de 1 à 18 sésamies par piège.

Pièges lumineux : des captures sont enregistrées dans 1 des 5 pièges lumineux.

Le réseau de pièges lumineux de FMC montre aussi un vol généralement faible et moins important que celui du 24 mai.

Des pieds de pontes de sésamie sont signalés sur quelques parcelles en Charente-Maritime.

Informations modèle :

Les indications du modèle de développement de la sésamie (anciennement Nona) montrent que le vol est réalisé à 98, 97, 95 et 89 % respectivement à Saintes, Chalais, Niort et Poitiers.



Quant aux populations larvaires (de L1 à L3) ou œufs engendrés par ce vol, elles sont plus importantes dans la partie sud que vers le nord. Les œufs et les larves baladeuses représentent 95, 93, 90 et 80 % des populations respectivement à Saintes, Chalais, Niort et Poitiers. Les larves de stade L4 et L5 (non baladeuses) sont théoriquement présentes à un taux faible notamment dans la partie sud de Poitou-Charentes.

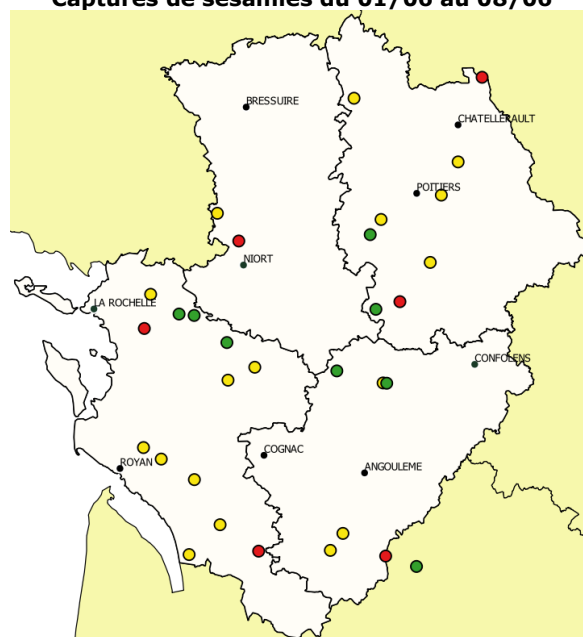
### Réseaux de pièges lumineux FMC en partenariat avec les agriculteurs, les coopératives et les négoce



Source : Arc Far Intelligence

Gris : piège non vérifié  
 Vert : 0 capture / semaine  
 Jaune : 1 - 10 captures / semaine  
 Rouge : 11 ou + captures / semaine

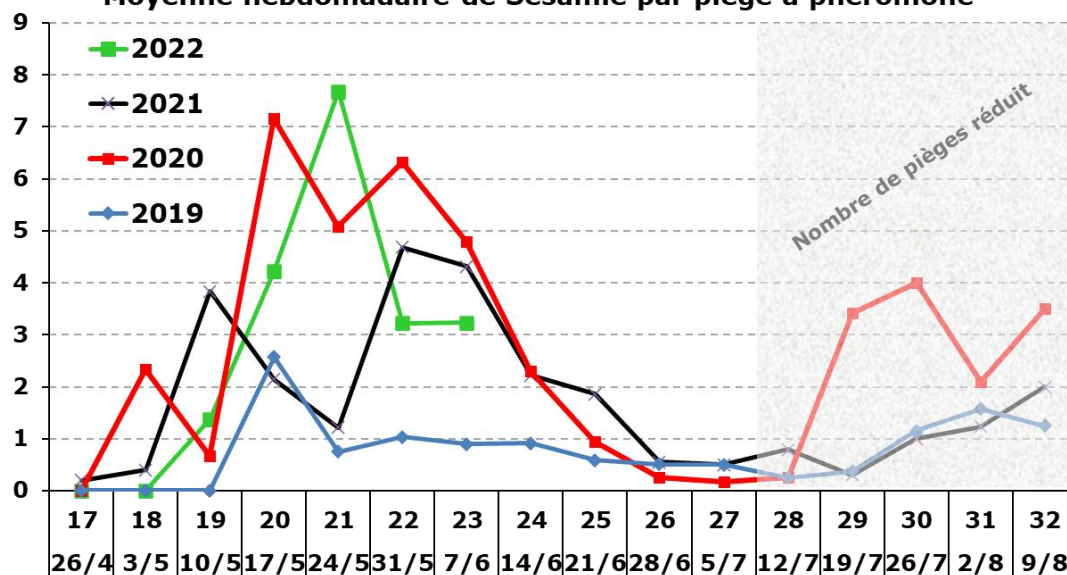
### Réseau de pièges à phéromone : Captures de sésamies du 01/06 au 08/06



#### Nombre de papillons

- 0
- 0.01 - 5
- > 5

### Moyenne hebdomadaire de Sésamie par piège à phéromone

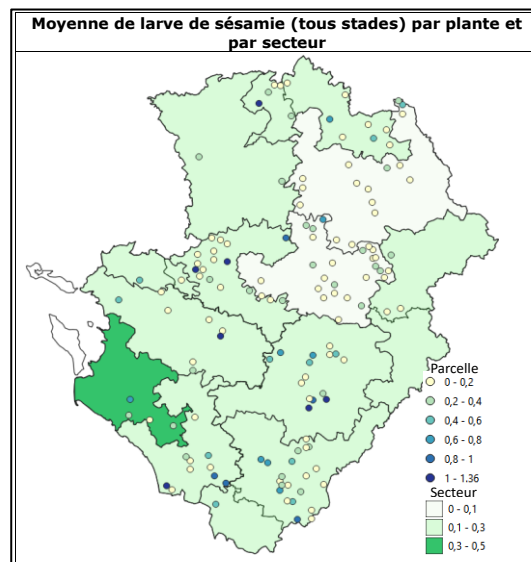




## Seuil indicatif du risque :

Il est basé sur l'appréciation des zones à risque établies après dissection des tiges de maïs de l'année n-1 ([BSV GC PC n°40-bilan maïs 2021](#)), en tenant compte de l'importance du vol en cours. Il peut être également basé sur l'observation des pieds de pontes.

**Rappel** : comme pour la pyrale, les populations larvaires hivernantes de sésamie (larves de derniers stades pouvant passer l'hiver) observées au moment de la prospection sont en-dessous d'une larve pour 10 plantes dans la majorité des secteurs. Elles sont moins importantes dans les départements 79 et 86 que dans les départements 16 et 17. Le suivi du vol et les observations (pieds de ponte) restent les principaux critères pour l'évaluation du risque pour cette campagne.



## Évaluation du risque

Les réseaux de suivis ainsi que le modèle montrent une diminution des papillons de sésamie sur les 4 départements. La proportion des populations d'œufs ou de larves baladeuses (sensibles en cas de lutte) sont encore importantes pour la mise en place de la lutte dans les situations à risque. Cependant, les larves de type « non baladeuses » commencent à se former et pénétreront les tiges, à l'abri de la lutte conventionnelle.

Le risque sésamie est à prendre en considération notamment dans la partie sud du Poitou-Charentes. Il prédomine sur celui de la pyrale dans la majorité des situations en Poitou-Charentes. Le suivi du vol des prochaines semaines est important pour la continuité de l'évaluation du risque.

## • Chrysomèle du maïs

Ce ravageur, responsable d'attaques sur racines du maïs est désormais implanté dans quelques parcelles et secteurs principalement en Charente. Nos conditions pédoclimatiques semblent être favorables à son adaptation et à l'infestation de nouvelles parcelles dans les zones contaminées.

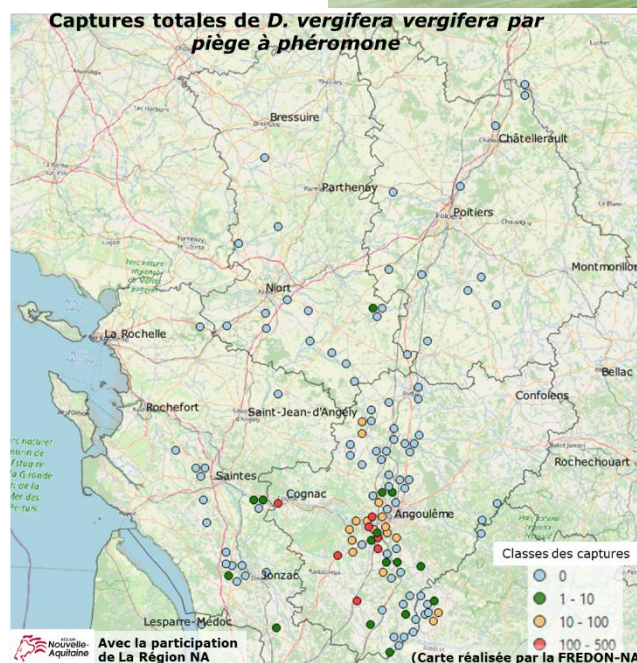
Afin de vérifier la présence de ce ravageur, suivre son évolution au niveau du territoire et de déterminer les mesures nécessaires pour limiter son développement. Il est important de réaliser le piégeage de cet insecte dans les parcelles de maïs des secteurs les plus à risque.

Ainsi, la surveillance de cette Chrysomèle est maintenue pour 2022 et nécessite d'être intensifiée dans les territoires infestés et limitrophes à ceux-ci (Cf. carte). Cette surveillance repose essentiellement sur l'implication des producteurs et techniciens de la filière maïs qui assureront l'observation des pièges attractifs selon un protocole très simple (1 par parcelle de maïs) de début juillet à fin août. La fourniture du matériel, l'information ainsi que la coordination du réseau seront assurées par la FREDON N-A (OVS du végétal).

## Réseau de surveillance 2022 :

Afin d'organiser la surveillance du ravageur, des rencontres "bout de champs" seront mis en place prochainement. Ces rencontres seront l'occasion d'informer et de distribuer les pièges aux bénévoles.

**Pour participer à cette surveillance et connaître la situation sur vos parcelles ou sur votre commune,**





**faites le savoir par SMS en indiquant votre nom et votre commune au 0760577875.**

Les populations observées en Poitou-Charentes restent encore faibles pour engendrer des dégâts significatifs. Cependant, les populations actuelles risquent de se développer et se disséminer sur le territoire.

Il est important de limiter la progression de ce ravageur rapidement et collectivement. La rotation des cultures, organisée sur un territoire, est le moyen le plus efficace pour ralentir le développement de ce ravageur.

La surveillance de toutes les parcelles des communes infestées et des communes limitrophes est nécessaire pour la mise en place des actions de lutte.

## Blés et orges d'hiver

### • Stade phénologique et état de la culture

Les orges d'hiver ainsi que les blés sont majoritairement entre le stade pâteux-mou (BBCH 85) et le stade sur-maturité (grain dur) (BBCH 92).

Ces céréales sont hors période de risque pour la majorité des maladies.

Hormis la verse (ou destruction de quelques épillet) causée par les derniers orages et les plantes échaudées visibles dans plusieurs parcelles, la situation sanitaire est satisfaisante pour le moment compte tenu du printemps sec.

### • Maladies foliaires

Peu de notations de maladies sont remontées dans la base pour cette semaine. On note une présence faible de symptômes de septoriose et d'oïdium dans quelques parcelles.

#### **Évaluation du risque**

La majorité des céréales sont en cours de maturation et les parcelles de blé sont en fin de période de sensibilité aux maladies foliaires. Par ailleurs, en Poitou-Charentes, ce cycle est fréquemment écourté par l'échaudage.

### • Ravageurs de l'épi

#### ○ Cécidomyies orange

**La majorité des blés est hors période de sensibilité pour ce ravageur.**



**Méthodes alternatives :**

**Adaptez l'itinéraire technique en choisissant des variétés résistantes. Ces dernières n'empêchent pas les adultes de voler mais inhibent le développement des larves au niveau du grain, d'où l'absence de dégâts.**

#### ○ Pucerons

ils sont encore signalés dans quelques parcelles à des niveaux faibles. Les auxiliaires (Syrphes, coccinelles, micro-hyménoptères parasitoïdes, chrysopes, et aphidolètes, ...), notamment des larves de syrphes, sont présents dans plusieurs parcelles. la majorité des parcelles a atteint ou dépassé le stade pâteux-mou (BBCH 85 : hors risque).

**Période de risque :** épiaison (BBCH 51) à grain pâteux (BBCH 83).

**Seuil indicatif du risque :** 1 épi sur 2 colonisé par au moins 1 puceron.



## Évaluation du risque

La majorité des blés est hors période de risque.

Pour les parcelles les plus tardives, le risque est faible à modéré selon l'avancement de la maturation et la présence des auxiliaires.

Observez la présence des pucerons sur les épis ainsi que la présence des différents auxiliaires pour vérifier la régulation naturelle. La forte présence d'auxiliaires devrait suffire à réguler les populations.

### • L'ergot des céréales

L'ergot est un champignon qui peut toucher les graminées cultivées (céréales à paille, graminées fourragères) et graminées sauvages. Les symptômes apparaissent au niveau des épis sous la forme de sclérotés (forme de conservation du champignon provoquant une masse de couleur pourpre à noir, se formant à la place des grains). Les **contaminations** se font **au moment de la floraison**, les symptômes, contrairement au charbon nu, sont observables l'année de la contamination et sont bien visibles en fin de cycle. Les sclérotés se conservent dans le sol plusieurs années et peuvent donc, si aucune mesure de gestion n'est mise en place, recontaminer les parcelles de céréales chaque année. La présence de graminées sauvages ou adventices contaminées dans les parcelles peut également être un facteur aggravant (plantes relais).



**Ergot**

(Crédit Photo : S. Désiré - Fdgon64)

L'**observation** des symptômes peut se faire **à partir de la fin floraison et jusqu'à la récolte**, c'est d'ailleurs à cette période que les parcelles touchées sont le plus souvent repérées.

On parle peu de la perte de rendement provoquée par l'**ergot** car sa nuisibilité est surtout liée à sa **production d'alcaloïdes toxiques pour l'homme et les animaux (provoquant : hallucinations, vasoconstrictions, problèmes respiratoires...)**. Actuellement, une réglementation au niveau européen fixe les **teneurs maximales autorisées** dans les lots de céréales brutes (à l'exception du maïs et du riz) à 0,5 g de sclérotés d'ergot par kg de grains pour l'alimentation humaine, 1 g/kg pour l'alimentation animale et maximum 3 sclérotés (ou fragments) pour 500 g de semences de base.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, une nouvelle réglementation est entrée en vigueur, faisant baisser la teneur maximale réglementaire de sclérotés d'ergot par kg de céréales brutes à 0,2 g pour l'alimentation humaine.

Pour connaître les mesures à mettre en place pour la gestion de l'ergot dans les céréales, consultez la note technique via le lien ci-dessous et n'hésitez pas à informer l'animateur du bulletin pour tout soupçon de la présence d'ergot dans vos parcelles.

Note technique Ergot des céréales disponible sur le [site de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine](#) dans la rubrique Grandes-Cultures.

 Consultez la fiche « [Ergot du seigle](#) » du Guide de l'Observateur

### • Les caries du blé

Les caries sont des champignons qui se développent principalement sur les blés. En France, plusieurs espèces peuvent être rencontrées : *Tilletia caries* (la plus courante), *Tilletia foetida* et *Tilletia controversa* (la carie naine).

Une autre carie peut également provoquer des dégâts sur les blés, c'est *Tilletia indica* appelée aussi la carie de Karnal. Cette dernière n'a, à ce jour, encore jamais été détectée en France et est à ce titre un Organisme de Quarantaine Réglementé (OQR).



**Grains sains à gauche, grains cariés à droite**

(Crédit Photo : B. Seguin - Arvalis)

A noter également que l'exportation de céréales cariées est impossible vers certains pays qui demandent que les lots envoyés soient indemnes de cette maladie.

**La différenciation de ces espèces étant impossible à l'œil nu, il convient en cas de doute d'en informer rapidement la DRAAF/SRAL de votre région pour qu'une expertise soit menée.**

La **transmission de la maladie** se fait principalement par les **grains** ou via un **sol contaminé** (le champignon peut s'y conserver de 5 à 10 ans). Les **symptômes** peuvent apparaître à partir de l'épiaison et peuvent se présenter sous différentes formes : plantes plus courtes, couleur plus soutenue, **épi aplati**,

**ébouriffé avec des reflets bleuâtres.** A la récolte, les **grains cariés** peuvent être entièrement **remplis d'une poussière noire** (teliospores du champignon) et s'écrasent à la moindre pression. Une **odeur de poisson pourri** peut également émaner des grains.

L'**observation** des symptômes peut se faire **à partir du stade épiaison et jusqu'à la récolte**, comme l'ergot, c'est à cette période que les parcelles touchées sont le plus souvent repérées.

La perte de rendement est importante : les lots de semences cariés sont déclassés pour des raisons sanitaires (impropre à la commercialisation et à l'utilisation en semences et limitation de la propagation de la maladie). Les lots sont détruits par incinération. La mise en place de mesures prophylactiques est fortement recommandée pour éviter tous problèmes de contamination les années suivantes.

 Consultez la fiche « [Caries du blé](#) » du Guide de l'Observateur

### IMPORTANT

**Pour les trois maladies, ergot, charbon nu et caries, aucune lutte n'est possible en végétation, seule la mise en place de mesures prophylactiques permet de limiter les contaminations. L'utilisation de semences provenant de parcelles contaminées, même avec peu d'épis avec symptômes, est à proscrire.**

#### • Rouille noire

En 2021, de nombreux cas de **rouille noire** ont été signalés tardivement sur blé tendre dans différentes régions (Centre, Ile-de-France, Bourgogne, Hauts-de-France) dont une, proche de la Nouvelle-Aquitaine, puisqu'un signalement a été fait dans le Gers (Occitanie) début juin 2021.

La rouille noire des graminées est une maladie très ancienne, causée par le champignon *Puccinia graminis*, responsable de pertes importantes de rendement en cas d'attaque précoce. Cette maladie avait quasiment disparu en France dans la deuxième moitié du XXème siècle. Elle avait refait l'actualité dans le monde au début des années 2000 avec l'apparition d'une nouvelle race virulente en Ouganda en 1999 (race dénommée Ug 99) qui s'était développée ensuite au Kenya, en Ethiopie, au Yémen, en Iran, etc.



Rouille noire sur feuilles  
(source INRAE)



Rouille noire sur tiges  
(source Soufflet)

Depuis 2013, des cas de contaminations plus ou moins sporadiques ont été régulièrement rapportés en Europe : Sicile, Allemagne, Danemark, Suède, Angleterre, etc.

Afin de surveiller cette maladie pour anticiper les risques d'épidémie dans le futur, le GEVES (Groupe d'Etude et de contrôle des Variétés Et des Semences) développe des actions dans le cadre du projet H2020 Rustwatch. Ce projet européen sur 4 ans, piloté par l'Université d'Aarhus au Danemark, a pour objectif de développer un nouveau système européen d'alerte précoce pour les rouilles du blé (rouilles jaune, brune et noire), basé sur une approche multi-acteurs et multi-réseaux.



Comme le montre la carte ci-contre, présentant les groupes génétiques (clade en anglais) identifiés en Europe entre 2013 et 2020, une structuration géographique se dessine entre les différentes zones du continent européen.

Le clade III-B (en orange sur la carte) domine en Italie et dans les Balkans.

Le clade IV-B (bleu clair) est prépondérant en Europe de l'ouest.

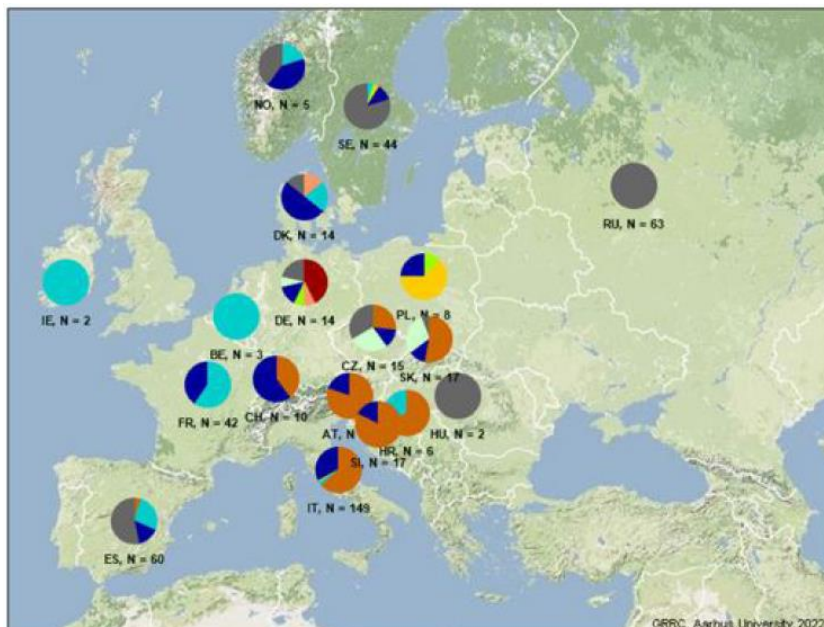
Le clade IV-F (bleu foncé) est plus ou moins présent selon les zones.

Chaque clade est associé à une ou plusieurs races et à des profils de virulences différents entre eux et avec celui de la race Ug 99.

Le réchauffement climatique devrait accentuer le développement de la rouille noire dans l'Europe de l'Ouest. Ce projet a montré qu'environ  $\frac{3}{4}$  des variétés européennes sont sensibles à ces races. Si les attaques s'amplifiaient et devenaient plus précoces, les pertes de rendement pourraient être plus importantes, sans protection chimique.

Le GEVES réfléchit à une possible prise en compte de l'évaluation de la résistance à la rouille noire pour l'inscription future au catalogue français des variétés.

Source : LA LETTRE D'INFORMATION PHYTOSANITAIRE N° 148 DE LA DRIAIF ÎLE-DE-FRANCE • AVRIL 2022



## Guide maïs

### Guide de l'observateur Maïs pour vous aider

Un guide de l'Observateur *maïs* a été édité par le réseau des BSV Grandes cultures Nouvelle-Aquitaine. Il permet de mettre en place des observations sur votre exploitation, avec des protocoles d'observations pour chaque parasite, des détails et photos d'identifications, des astuces d'observations et des éléments de comparaison avec d'autres parasites. Vous y trouverez aussi des informations sur les facteurs favorisant et les méthodes prophylactiques à mettre en place pour limiter l'installation ou le développement du parasite. Ce guide est composé à la fois :

- de fiches générales qui rappellent les bonnes pratiques d'observations, les outils d'aides à l'analyse de risque (modèles, grille de risques...),
- de fiches individuelles par bio-agresseur qui permettent d'identifier les bio-agresseurs et leurs symptômes, d'éviter les confusions, .... pour affiner l'analyse de risque et la gestion des parcelles.

Vous pouvez **télécharger le guide complet et/ou les fiches individualisées par parasite** : [Guide observateur maïs](#).

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Poitou-Charentes sont les suivantes** : Agriculteurs, Agri Distri Services, Bellanné SA, CA 16, CA 17, CA79, CA 86, CAP Faye sur Ardin, CAVAC, CAVAC Villejeus, CEA Loulay, Coop La Tricherie, Coop de Mansle-Aunac, Coop Matha, Coop Saint Pierre de Juillers, Coop Sèvre et Belle, Ets Ferru, Ets Lamy, FDCETA 17, FREDON, Lycée Xavier Bernard, NEOLIS, OCEALIA, Soufflet Agriculture, Terre Atlantique, Terres Inovia.

**Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).**

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".